

A l'attention de Madame/Monsieur le Rédacteur en chef

Objet : « l'incident » NATIXIS

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courrier dans l'espoir que vous le jugiez digne d'être lu par le plus grand nombre.

Comme des millions de français, j'ai acquis des actions NATIXIS au prix de 19.55 € l'unité, lors de l'Offre à Prix Ouvert de novembre 2006.

Comme des millions de français, j'ai agi en connaissance de cause. Investir dans une valeur financière n'était pas sans risques. Toutefois, NATIXIS représentait la valeur père de famille par excellence, permettant de dégager des rendements modestes mais probables, à moyen-long terme. Ses deux actionnaires majoritaires, en effet, n'étaient autres que les CAISSES D'EPARGNE et les BANQUES POPULAIRES.

De l'avis de nos conseillers financiers, le titre NATIXIS constituait une valeur refuge et nous a donc été vendu comme tel, attendu que la prime va toujours à la qualité en temps de crise.

Certes, depuis le début de l'année 2008 et plus encore depuis la rentrée, la chute mondiale des indices a produit son effet. Mais l'action NATIXIS accusait déjà une forte baisse depuis février 2007. Le malaise était patent.

Aujourd'hui, moins de deux ans après son introduction, l'action NATIXIS a perdu plus de 90% de sa valeur d'origine.

En mai 2008, les deux actionnaires principaux ont proposé des dividendes en actions plutôt qu'en numéraire, à plus de 9 € le titre.

En septembre 2008, plus d'un million d'actionnaires individuels ont été pressés de souscrire à une augmentation de capital dilutive au cours de 2,25€ l'action.

Cet écart mesure la destruction de valeur qui a résulté de l'exposition de NATIXIS aux segments les plus risqués du marché du crédit hypothécaire américain dit des SUBPRIMES.

Face à une telle déroute, les dirigeants n'ont pas eu un mot de compassion pour leurs actionnaires les plus fragilisés ni l'amorce d'une réflexion critique sur leur mode de gouvernance.

À l'inverse, Charles MILHAUD, président du conseil de surveillance et Philippe DUPONT, président du directoire, n'ont reconnu aucune responsabilité, aucune erreur, ni avant ni depuis l'aggravation de la crise internationale. Ils n'expliquent les malheurs de NATIXIS que par le caractère exceptionnel de la conjoncture, qui a bon dos.

Depuis l'augmentation du capital du mois de septembre, l'action a encore perdu plus de 25% de sa valeur et cote désormais à un cours bien inférieur à 2.25 €.

Certes, la bourse ne protège pas des pertes.

Mais qui aurait pu prévoir une telle chute ? En fin de compte, ce placement de père de famille se révèle être un cauchemar pour beaucoup.

Nombre de petits actionnaires ont racheté encore et encore, pour accompagner la baisse, dans le but de réduire leurs moins-values. En vain.

Le titre est toujours sur une pente descendante et le silence assourdissant des dirigeants finit par devenir insupportable. La colère gronde au sein des petits porteurs.

L'article des Echos du 10/09/2008 intitulé « Chronique d'un naufrage boursier », accessible en ligne : <http://www.lesechos.fr/patrimoine/bourse/300291576.htm> rappelle quelques-uns des arguments défendus par la Direction de NATIXIS à l'heure de son introduction en bourse :

« NATIXIS sera parmi les quinze plus grandes capitalisations françaises », nous sommes à l'automne 2006. Le projet de création de NATIXIS n'a que quelques mois, mais Philippe DUPONT, patron des Banques Populaires fanfaronne déjà.

14 mars 2006, « NATIXIS sera extrêmement créateur de valeur, Charles MILHAUD, dans « les Echos ».

14 novembre 2006, « nos concurrents ont du souci à se faire », Philippe DUPONT dans « le Monde ».

6 août 2007, « le SUBPRIME est pour nous une affaire de portée limitée » Dominique FERRERO, dans « les Echos ».

8 septembre 2008, « on ne va pas changer pour changer », Charles MILHAUD dans « les Echos ».

Plus récemment encore, 750 millions d'euros ont été dilapidés par la CAISSE D'EPARGNE, dans un « incident » déplorable et déploré. Un « incident » qui en dit long sur le sens des responsabilités de la Direction.

Dans ce contexte, la plupart des actionnaires NATIXIS ne demandent plus de gagner de l'argent mais d'en perdre le moins possible.

Des rumeurs évoquant un retrait de la côte ont été émises par différents médias, sans fondement pour l'instant. C'est pourtant la meilleure nouvelle que pourraient apporter les deux actionnaires majoritaires aux petits épargnants, à condition qu'elle soit réalisée sans préjudice des intérêts minoritaires, dans le respect de chacun.

L'AMF a été saisie pour des mouvements suspects sur le cours de bourse de NATIXIS lors de l'augmentation de son capital. DEMINOR a été saisi par certains actionnaires minoritaires.

Mais personne ne souhaite vivre un nouvel « Eurotunnel » boursier.

Dans cette perspective, des petits porteurs ont décidé de se regrouper pour promouvoir une Offre Publique de Retrait à partir d'une minorité de blocage de 5% des droits de vote. Un site Internet a été créé : <http://www.oprkn.com> . Cette lettre a aussi été rédigée dans l'intention de faire la publicité de ce mouvement.

Dans l'espoir de la voir publiée, ou son message relayé, je vous prie d'agréer par avance, Madame, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments de respectueuse gratitude.